

VILLE D'ISTRES

CONSEIL DE QUARTIER OUEST DU 26 NOVEMBRE 2018

La séance est ouverte dans les formes règlementaires à 18 heures 05, sous la présidence de Monsieur Patrice GOUIN, Adjoint de quartier OUEST.

M. GOUIN.- Bonsoir Mesdames, Messieurs. Nous allons commencer ce Conseil de quartier Ouest. Je voulais tout d'abord excuser M. le Maire qui est pris dans une autre réunion avec l'EPAD. S'il finit à temps, il nous rejoindra en cours de séance, mais nous allons commencer sans lui parce que nous ne sommes pas sûrs de l'heure à laquelle il pourra venir. Je vais demander à Mme Martine Roman de faire l'appel, s'il vous plaît.

(Mme Roman procède à l'appel des Conseillers de quartier.)

I. COMMUNICATIONS

M. GOUIN.- Merci, Madame Roman. Comme tout Conseil, nous commençons par des communications. La première concerne l'environnement et c'est M. Yves Garcia qui va nous la présenter.

- Environnement :
- Plan communal de désherbage

M. GARCIA.- Bonsoir, Mesdames et Messieurs. Pour commencer ce Conseil de quartier, j'ai une communication sur le plan communal de désherbage. Nous avons déjà eu l'occasion de vous en parler au précédent Conseil de quartier mais, compte tenu de la spécificité de ce sujet, le Maire a souhaité que nous refassions un point.

Nous allons rapidement rappeler le cadre législatif puisque c'est la loi Labbé de 2014 qui a été durcie par la loi de 2015. Nous sommes dans le cadre de la transition énergétique qui impose à partir du 1^{er} janvier 2017 l'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par les collectivités publiques. Cela concerne les espaces verts, promenades, forêts et voiries. La loi va se durcir puisqu'au 1^{er} janvier 2019 il y aura interdiction totale de vente et de détention des produits phytosanitaires aux particuliers et aux jardiniers. Nous devons rappeler que dans ce contexte la Ville d'Istres s'emploie à être exemplaire, eu égard au fait que nous sommes label « 4 fleurs » depuis 1997, et la Ville d'Istres a mis en place un plan communal de désherbage et de gestion différenciée qui a été réalisé cette année grâce au soutien de la maîtrise d'ouvrage déléguée qui est FREDON PACA. Nous rappelons aussi que cette étude se fait dans le cadre d'une charte régionale qui s'appelle « Vers une région sans pesticide », qui est pilotée par l'Agence Régionale Pour l'Environnement, qui est l'ARPE.

(Arrivée de M. Pretot.)

Avec l'ARPE, cela nous permet de solliciter quelques financements de l'Agence de l'Eau. L'objectif de la Ville d'Istres, qu'elle a affirmé dès le premier jour, est de candidater au label « Ville Nature », dans un premier temps, et d'atteindre à terme le label « Terre Saine » dans un second temps. C'est-à-dire être en capacité de démontrer que la Ville est en zéro phyto au moins depuis un an. Le Maire a souhaité que nous insistions par rapport à cela, il est clair que les pratiques sont modifiées. Et effectivement, il faut qu'ensemble nous soyons des vecteurs de changement de comportements. Il faut que ce dispositif soit compris, accepté par la population, et la Ville d'Istres fait tout pour l'accompagner sur un plan de communication. Il y a déjà à peu près une année nous avons commencé à faire une réunion avec l'ensemble des Présidents de Comités d'Intérêt de Quartier et nous avons pu expliquer les enjeux et les modifications de nos pratiques. Plusieurs articles sont parus dans « Istres Mag » et un dernier au mois de septembre 2018. Et comme vous avez pu le voir, une campagne de sensibilisation est en cours sur les panneaux d'affichage de la Ville. J'aimerais vous rappeler également qu'un plan de formation important a été mis à disposition de l'ensemble des services pour que nous intégrions cette démarche au mieux et que nous accompagnions les citoyens au quotidien. Voilà, mes chers Collègues.

M. GOUIN.- Merci, Monsieur Garcia.

- Cadre de vie :
- Accueil mairie : élargissement des horaires d'accueil du public et prise de rendez-vous sur Internet

M. GOUIN.- Après j'ai des communications au niveau du cadre de vie, en particulier l'accueil en mairie. Nous avons élargi les horaires d'accueil du public en journée. Le lundi c'est toujours de 8h à 18h, cela reste inchangé, mais du mardi au vendredi la mairie sera ouverte au public 45 minutes de plus, c'est-à-dire de 8h à 12h et de 13h45 à 17h45, tout ceci pour respecter les engagements pris dans la démarche « Qualiville » et surtout pour être au bénéfice de

nos concitoyens. Ces changements d'horaires s'appliquent aussi pour les mairies annexes du Prépaou et d'Entressen qui, elles, seront ouvertes du lundi au mercredi de 13h45 à 17h45.

Il y a aussi un deuxième service qui a été mis en place, c'est la prise de rendez-vous sur Internet. C'est donc un nouveau service de rendez-vous en ligne depuis le site Internet de la Ville « www.istres.fr » sur le kiosque citoyen. Les administrés vont donc pouvoir prendre rendez-vous pour toutes leurs démarches administratives, passeport, carte d'identité, et les autres problèmes d'état civil et de pré-inscription pour les services de la petite enfance par exemple.

- Salle d'activités seniors – rue Eugène Godefroy

M. GOUIN.- Dans ce qui est le cadre de vie, je dois vous parler de la construction d'une salle d'activités seniors, rue Eugène Godefroy. Le projet consiste en la construction d'une salle d'activités dédiée aux seniors, comme son nom l'indique. Le bâtiment sera composé d'une salle principale d'activités de 150 m², des sanitaires pour 30 m², un espace bar, comptoir et coin de préparation de 30 m², un local de rangement avec bureau de 20 m², un hall d'entrée de 10 m², un parvis et un stationnement de 41 places. Le permis a été délivré en novembre 2018, le démarrage des travaux est prévu le 15 décembre 2018 et la livraison en août 2019. Tout ceci pour un coût estimatif de 1 300 000 € TTC.

- Jeunesse et Loisirs :

- Rentrée scolaire 2018

M. GOUIN.- Dans les communications jeunesse et loisirs, je vais faire un point sur la rentrée scolaire 2018. J'ai tous les chiffres d'effectifs, à savoir 62 classes en maternelle et 120 en élémentaire. La carte scolaire de la municipalité redéfinie pour la rentrée 2018 a été votée en Conseil municipal le 22 février dernier. La carte scolaire –c'est-à-dire la répartition des enfants dans les établissements scolaires en fonction de l'endroit où ils habitent– sera revue cette année puisqu'à la rentrée 2019, au chemin de Capeau, vous aurez un nouvel établissement, et dans l'autre sens, l'école Sainte Catherine fermera. Il va falloir répartir ces enfants mais cela va être fait par les services, comme toujours avec intelligence.

Le fonctionnement scolaire, je rappelle que nous sommes revenus à la semaine de quatre jours depuis septembre 2017. Cela avait été demandé à une grande majorité, aussi bien par les enseignants que par les parents d'élèves. Les horaires d'enseignement sont les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 18h30.

Concernant le personnel municipal intervenant dans le temps scolaire, j'insiste un peu parce que c'est loin d'être le cas dans toutes les villes et il faut savoir un peu ce que nous faisons et ce que nous apportons pour nos enfants. Il y a 130 agents de restauration et d'entretien dans les écoles. Il y a une ATSEM par classe maternelle, soit 62 agents, une assistante scolaire par école élémentaire, qui sont dans les bibliothèques, soit 13 agents, et un factotum par groupe scolaire, soit 14 agents. Et à ceci s'ajoutent : du personnel de service des sports, les 20 ETAPS, les OTAPS, les agents d'animation, 14 BESAN plus des vacataires, et tout le personnel du service animation intervenant sur le périscolaire qui s'élève à 89 agents. C'est donc un bel effort de la collectivité et c'est bien de temps en temps de le rappeler. Il y a aussi des agents pour l'insertion des handicapés. C'est une spécialité à Istres. Nous avons des agents qui suivent les enfants en situation de handicap sur le temps périscolaire et les centres aérés. Il y a 5 agents titulaires et 8 vacataires aujourd'hui qui relèvent de ce service. Voilà pour ce qui est du personnel et des moyens humains.

Concernant les moyens matériels et les travaux dans les écoles, l'école Gouin va avoir la réfection de la toiture de la salle polyvalente pour 123 000 €, l'école Raoul Ortollan La Bayanne aura la pose de faux plafonds pour 95 000 €, le changement des luminaires pour 4 000 €, la reprise du cheminement piétonnier pour l'accès de la maternelle à la cantine pour 12 274 €, et les toilettes extérieures filles et garçons de l'école élémentaire Raoul Ortollan sont également au programme dans les semaines à venir. Le montant total des travaux pour toutes les écoles de la Ville s'élève à 911 119 €. On me met « Sans les menuiseries ». A vous d'apprécier. Mais c'est déjà un chiffre assez conséquent.

Pour les fournitures scolaires, bien sûr, un crédit de 34 € par élève est attribué pour les cahiers, stylos, manuels scolaires et tout ce qu'il faut pour la classe. Nous destinons 176 227 € à ce budget pour l'année scolaire. Et pour détail, 380 ventilateurs ont été installés, 2 par classe, et tous les groupes scolaires sont équipés.

Et puis, plus matérialiste aussi, le plan numérique. A ce jour, la fibre est installée dans tous les groupes scolaires. Cet été, le groupe Ortollan a été fibré, m'a-t-on dit. Le coût de la fibre pour un groupe scolaire est de 4 716 € par an, ce qui correspond à une augmentation pour les abonnements en fibre de 37 752 € hors taxes pour l'ensemble des écoles.

Et puis il y a une opération coup de pouce. C'est le dispositif d'accompagnement des enfants de CP qui propose une prise en charge entre 16h30 et 18h tous les jours entre novembre et début juin pour un soutien à l'apprentissage de la lecture. Cela concerne 5 enfants par club, à savoir qu'il y a un club à l'école Gouin depuis cette année et un à l'école Ortollan. Voilà pour ce qui est de la rentrée scolaire.

- Groupe scolaire de Trigance

M. GOUIN.- Un petit point sur le groupe scolaire et le MAC à Trigance. Le projet consiste en 9 classes élémentaires et 6 classes de maternelle, des locaux administratifs, un restaurant scolaire, un MAC de 40 enfants en 3

sections (petits, moyens et grands), de 2 courts et d'un plateau de sport, d'un parking public de 30 places et d'un parking personnels de 50 places avec un parvis, et un arrêt de bus scolaire sécurisé pour récupérer les enfants.

Le choix de créer ce groupe scolaire n'était pas une obligation par rapport à l'effectif des enfants que nous avons mais c'était surtout pour rééquilibrer les établissements scolaires au niveau des quartiers et en particulier ce quartier-ci qui s'est beaucoup peuplé et qui méritait d'avoir son établissement. C'est ce que nous allons faire en créant ces 15 classes qui accueilleront 420 enfants, ainsi que la crèche de 40 places. Je crois qu'il y a une question.

M. VALENTIN.- Merci, Monsieur Gouin, de me laisser la parole. Concernant la crèche qui va être privatisée et bientôt donnée au privé, je vous redis que nous sommes en désaccord.

M. GOUIN.- Ce n'est pas le lieu...

M. VALENTIN.- C'est bien le lieu, parce qu'il faut que les gens sachent. Vous annoncez une crèche mais il faut dire aussi aux habitants que ce sera une crèche qui sera donnée au privé.

M. GOUIN.- Ce sera une Délégation de Service Public, ils seront donc tenus à assurer un service public, qui normalement doit être de même qualité. Monsieur Pretot, vous êtes d'accord, non ?

M. PRETOT.- Je ne suis pas sur la même position. Une DSP c'est le privé qui le gère.

M. GOUIN.- Mais bien sûr, mais dans un cadre où la municipalité a son mot à dire et fixe les règles. Normalement le service doit être le même.

M. PRETOT.- Je suis d'accord. Tout à fait.

M. CASADO.- Nous avons fait deux débats en Conseil municipal. Le Conseil municipal est public. Aujourd'hui on annonce ce qu'il va y avoir dans cette opération, on ne parle pas de privé, de public ou de quoi que ce soit.

M. VALENTIN.- Je suis d'accord avec vous. Vous parlez d'un groupe scolaire et vous incluez une crèche. J'informe les habitants de Trigrance que ce ne sera pas une crèche qui sera assumée entièrement par la municipalité mais que ce sera une Délégation de Service Public, donc gérée par le privé. C'est tout ce que j'ai dit, Monsieur Casado.

M. CASADO.- Vous oubliez d'ajouter que ce seront les mêmes tarifs et les mêmes conditions. Si vous ajoutez cela, peut-être que les gens comprendront. Parce que quand vous dites « Une crèche privée », on peut comprendre que...

M. VALENTIN.- Parce que vous faites un cadeau de 350 000 € au privé chaque année.

M. GOUIN.- C'est la différence énorme entre une école privée, construite par le privé, et une école municipale mise à disposition par une Délégation de Service Public à un prestataire qui assurera le service. C'est tout. Ce ne sera pas une école privée.

M. VALENTIN.- Je suis d'accord avec vous. Mais comme l'a dit M. Casado, nous n'allons pas refaire un débat que nous avons déjà eu en Conseil municipal. Mais, Monsieur Casado, il est tout à fait normal également que les habitants de Trigrance sachent qu'ils auront une école qui sera déléguée à un service privé.

M. GOUIN.- Nous ne l'avons jamais caché, Monsieur Valentin.

M. VALENTIN.- Je vous remercie, Monsieur Gouin.

M. GOUIN.- Très bien. Nous allons essayer de rester dans le cadre des questions.

J'ai une communication sur le Conseil municipal des jeunes et je vais passer la parole à Nicole Joulia.

- Conseil municipal des jeunes : rencontre intergénérationnelle et appel à candidature au service civique

Mme JOULIA.- C'est un dossier peut-être plus consensuel. Vous savez que nous avons un Conseil municipal des jeunes et aussi un Conseil des sages. Le Conseil municipal des jeunes comprend 48 membres qui se sont réunis le 12 septembre dernier pour leur réunion de rentrée que nous avons placée cette année sous le signe du devoir de mémoire. Dans ce cadre-là, ils ont travaillé avec l'Association patriotique du souvenir français, le Comité d'Istres, et ils ont pu rencontrer un éminent résistant, M. Pierre Fontaine, qui est une personne vraiment très intéressante de 95 ans mais qui a gardé une mémoire vraiment étonnante et qui peut parler de son expérience. Du coup, ces jeunes du Conseil municipal des jeunes se sentent plus concernés quand il y a des commémorations et notamment ils étaient nombreux à

être présents lors de la cérémonie du 11 novembre. 6 de nos jeunes conseillers se sont également rendus à Paris en octobre pour assister au douzième Congrès de l'ANACEJ, l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes, où avec d'autres élus de toute la France ils ont pu réfléchir à des solutions pour que chacun puisse trouver sa place avec ses différences. Là, nous travaillons sur les discriminations. Le deuxième groupe qui travaille et que nous accueillons régulièrement aussi c'est le service civique. Ce sont les jeunes du service civique, avec de jeunes Français mais aussi cette année 2 jeunes qui sont là dans le cadre du service civique européen, une jeune Allemande et une jeune Espagnole. Les missions de ces Istréens de 18 à 25 ans sont établies et coordonnées par la Direction de la citoyenneté. J'ai vu Joris Lambert au fond de la salle. Toutes ces missions consistent vraiment dans des missions d'intérêt général et à caractère social, donc par exemple : la récupération des fruits et légumes pour les bénéficiaires de l'épicerie sociale, l'animation au foyer de la Régalido, l'aide aux devoirs, l'organisation de la fête de l'autre, la participation au « Grand Istres Propre », ou la contribution à d'autres actions environnementales. Depuis 2012 nous accueillons ce dispositif pour une période de 9 mois et les jeunes sont donc là pendant 9 mois. L'année prochaine, nous avons délibéré en ce sens au Conseil municipal, de même que nous accueillons 2 jeunes venus de l'étranger, nous essaierons d'envoyer 2 jeunes Istréens, dans le cadre d'une autre formule du service civique, à l'étranger pendant au moins 3 mois.

M. GOUIN.- Merci, Madame Joulia.

- Centre de vacances de Couloumé

M. GOUIN.- J'ai une petite communication sur le centre de vacances de Couloumé où des travaux ont été entrepris. Des travaux de réhabilitation de la salle du pressoir ont démarré dans les temps (en février 2018) et à ce jour cette nouvelle salle de réception est opérationnelle. Elle a tous les équipements pour un traiteur, un vidéoprojecteur, une sono, des tables, des chaises, c'est le minimum. Nous avons lancé la réhabilitation de la piscine mais nous avons eu quelques problèmes par rapport à la climatisation, cela a donc pris un peu de retard. Mais le gros œuvre est terminé et le pisciniste interviendra au printemps pour terminer l'opération. La cour ronde historique du bâtiment a été rénovée aussi et un effort a été fait au maximum pour avoir des matériaux d'origine et conserver à ce lieu son cachet lorsqu'il a été restauré. Il y a encore quelques travaux de stabilisation en cours sur les murs et les sols suite aux grosses intempéries du printemps dernier. La sécurité a été aussi importante et a été revue avec une remise aux normes. Elle a été étendue justement à cette nouvelle salle du pressoir par des travaux d'amélioration pour coller à la réglementation dans cet établissement.

- Sécurité :
- Airnuc 2018 – Exercice national de sûreté nucléaire

M. GOUIN.- Après, au niveau de la sécurité, il y a un dossier Airnuc 2018. C'est l'exercice national de sûreté nucléaire. La base aérienne 125 d'Istres participe à la dissuasion nucléaire et doit, de ce fait, s'entraîner à faire face à un hypothétique accident d'origine radiologique. Pour cette raison, elle fait l'objet d'un Plan Particulier d'Intervention, un PPI, qui définit l'organisation des secours en vue de protéger la population, les biens, l'environnement, en cas de sinistre, que nous espérons ne jamais rencontrer, qui dépasserait les limites de la base. La Préfecture des Bouches-du-Rhône a donc organisé en partenariat avec l'armée de l'air un exercice les mardi 6 et mercredi 7 novembre derniers, impactant tous les services de l'État mais aussi la commune. Ce type d'exercice qui a nécessité plusieurs mois de préparation se déroule ainsi tous les 4 ans. Cette année était donc une année avec exercice. Bien sûr, le plan reste secret un certain temps et il a fallu déclencher immédiatement, le 6 novembre, le plan communal de sauvegarde qui détermine en fonction des risques connus les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes sur la commune. Il fixe aussi l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, ce qui était important pour nous, et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien à la population. La première journée nous a permis de tester en temps réel le grément de l'organisation communale mais aussi la réactivité de nos services et la nécessaire coordination avec ceux de l'État. Cet exercice fera l'objet d'un retour d'expérience, mais a priori il s'est très bien passé. Il faut savoir que nous avons cela sur le secteur.

Mme MARTIN.- Excusez-moi, je suis la Directrice de l'école Raoul Ortollan et nous avons participé à cet exercice. Je voulais juste vous signaler que nous n'avons pas entendu les sirènes de la Mairie. C'est juste pour information. Nous avons entendu les sirènes de la base parce que nous étions au courant, mais elles sont assez loin.

M. GOUIN.- C'est intéressant et important. Et vous n'avez pas eu d'alerte téléphonique ?

Mme MARTIN.- Non, pas d'alerte téléphonique.

M. GOUIN.- Parce que l'alerte téléphonique automatique fait aussi partie des alertes.

Mme MARTIN.- C'est nous qui avons prévenu que nous avons déclenché le PPI chez nous. C'est juste pour information.

M. GOUIN.- D'accord. C'est bien de le faire remonter. Le but de l'exercice est de voir ce qui marche bien et s'il y a des failles quelque part, il est donc intéressant de le savoir.

M. CANOVAS.- Concernant cet exercice-là ce n'est pas la Mairie qui donne l'alerte, c'est un exercice Airnuc, c'est donc l'armée.

M. GOUIN.- Mais elle signale qu'elle n'a pas entendu les sirènes.

Mme MARTIN.- Normalement les sirènes étaient reliées avec celles de la base pour que cela sonne en même temps pour les gens de La Bayanne. C'était juste une information.

M. CANOVAS.- Ce qui est étonnant c'est que vous n'avez pas été alertés par téléphone. Nous avons eu un retour assez positif de nombreuses personnes qui ont été alertées par téléphone. Mais c'est bien de signaler les éventuelles anomalies pour que l'on puisse être meilleur et améliorer les choses la prochaine fois.

M. GOUIN.- D'accord, merci.

- Comité Communal des Feux de Forêt – Bilan de la saison estivale

M. GOUIN.- Un petit point au niveau de la sécurité sur le Comité Communal des Feux de Forêt. Nous pouvons faire le bilan de la saison estivale puisque c'était sa première saison. Les 35 bénévoles, que nous ne cesserons de remercier infiniment pour le travail qu'ils accomplissent, ont assuré ces services durant toute la période et ont été présents sur toutes les missions, du moins 33 sur 35 ont fait toutes les missions. Le champ d'action du Comité des feux de forêt s'est d'ailleurs étendu aux exercices de simulation d'attentat et de terrorisme organisés par le SDISS et évidemment l'altruisme qui anime ces bénévoles a motivé d'autres interventions spontanées. En particulier, il m'est signalé, et je le connaissais, ils ont pris en charge une personne âgée en détresse qui était un peu désorientée sur le bord de la route en attendant que les secours arrivent. Il est vrai que les voir sillonner notre territoire dans leur véhicule orange est quelque chose de rassurant pour tout le monde. Par bonheur, cet été nous n'avons pas eu les feux de forêt de l'année précédente mais nous savons qu'ils sont là maintenant, nous avons ce service d'intervention en plus de tous les services que nous pouvons avoir et c'est une très bonne chose.

- Poste de police municipale – avenue des Ajoncs

M. GOUIN.- Un point sur le poste de police municipale à l'avenue des Ajoncs, qui est tout près. Ce poste de police municipale est prévu avec un espace d'attente, un accueil, un bureau, une salle de repos et un vestiaire. Les travaux de la structure sont terminés et le second œuvre est en cours. Le permis a été délivré le 6 août 2018, les travaux ont démarré le 20 août et nous devrions en obtenir livraison le 22 décembre 2018 pour une inauguration le 26 janvier 2019. Monsieur Canovas, avez-vous un commentaire ?

M. CANOVAS.- Je confirme.

M. MARTIN.- Ce sera un poste qui accueillera combien d'agents, en termes d'organisation et de couverture ?

M. CANOVAS.- C'est un poste qui va accueillir à la fois un personnel administratif et les personnes. Il sera ouvert la journée de 8h à 12h et de 13h45 à 17h30. Ce sont les mêmes horaires que la mairie. Vous aurez un personnel administratif qui sera à demeure et qui accueillera toutes les personnes qui souhaitent venir apporter des éléments ou avoir des questions particulières, et vous aurez un binôme policier sur les mêmes horaires qui patrouillera sur ce secteur, un secteur qui est défini autour de tout le quartier de Trigance. Nous l'avons un peu étendu parce qu'il est quand même relativement étendu avec toutes les résidences qu'il y a sur le quartier, mais vous aurez un binôme policier à demeure sur ce quartier. Et en plus de ce binôme policier, vous aurez les patrouilles régulières de motards et de véhicules, la journée et la nuit, qui seront sur site. Et vous aurez en plus, lorsque vous aurez des manifestations, notamment sportives ou culturelles, sur les établissements qui sont en bordure du chemin de Capeau, des effectifs supplémentaires pour réguler la circulation et assurer la sécurité des manifestations.

M. GOUIN.- Merci, Monsieur Canovas.

On me demande de vous communiquer un petit bilan sur l'étape de la fibre optique.

- Projets structurants :
- Bilan étape de la fibre optique

M. IMBERT.- Très rapidement, la fibre a commencé concrètement en septembre 2017. L'objectif était de raccorder 22 800 points exactement, 22 800 logements, pour être précis. A ce jour, il y a 7 800 logements de raccordés,

ce qui représente 35 % du déploiement, et d'ici la fin de l'année, à peu près 10 000 logements seront raccordés. Pour ce qui concerne le quartier Ouest, pratiquement tous les quartiers sont raccordés. Je dis bien « Pratiquement », à l'exception de certains points, et cela va se finaliser dans le semestre qui va suivre.

Autre information importante, j'ai souvent des administrés qui m'appellent en me disant « Je ne comprends pas, j'ai mon voisin qui est éligible à la fibre et moi j'habite à côté et je ne le suis pas ». Ce qui se passe c'est que l'opérateur Orange, pour ne citer qu'eux, n'a parfois pas le bon recensement de toutes les rues. Et il suffit que votre rue ne soit pas recensée pour que vous ne soyez pas éligible. Une petite astuce est de donner le nom de la rue juste à côté et ça marche. C'est comme ça, ce sont des bases de données qui se mettent à jour. J'ai encore eu l'exemple ce matin d'une personne du Boucasson. Il y avait la rue du Challenge qui n'était pas recensée pour Orange et Vaine Pâture était recensée. Je l'ai rappelé à midi et tout était bon.

M. MARTIN.- Excusez-moi, là je crois que vous faites une erreur en termes de définition de zone, parce que j'ai eu moi-même Orange au téléphone plusieurs fois pour mes adhérents –je suis moi-même concerné mais peu importe, on ne va pas parler de moi– en fait, dans une même rue, vous êtes parcellés en plusieurs secteurs. C'est-à-dire que vous pouvez habiter la rue de Trigance, qui est très grande, il y a mon voisin au 31 qui est éligible et câblé, moi qui suis au 27 et qui ne suis pas câblé, alors que le voisin qui est au 29 est câblé. Alors j'ai posé la question, tout bêtement, en disant que je ne comprenais pas pourquoi je n'étais pas câblé. Et quand vous allez sur leur site Internet, effectivement, dans la zone éligible vous voyez que ma maison n'est pas éligible à ce jour. Donc ce n'est pas une histoire de rue. J'ai demandé aux techniciens qui étaient devant les coffrets, j'étais un peu excédé en leur demandant s'ils sautaient les maisons comme ça comme des cabris ou si c'était à cause de problèmes techniques. On m'a dit qu'effectivement il y avait des problèmes techniques avec des longueurs de raccordement. Je leur ai demandé d'être clairs et de ne pas dire que toute la rue de Trigance est éligible parce que ce n'est pas vrai. C'est juste un aspect technique que je vous donne. Ne parlez pas de rue mais de parcellement de rue. Votre voisin peut être éligible et pas vous. C'est bizarre mais c'est comme ça.

M. IMBERT.- Je ne vais pas m'étendre mais en fait je continuerai à évoquer le nom des rues parce que c'est exactement ce qu'il se passe aujourd'hui. Ce que vous évoquez est juste mais cela n'a rien à voir. C'est le découpage du territoire des 70 armoires, ce que l'on appelle les points de mutualisation. Et effectivement, dans le découpage d'Istres et d'Entressen il y a parfois des limites et vous ne pouvez dépendre... Si votre voisin par exemple est raccordé sur une autre PMZ, vous ne comprenez pas pourquoi vous n'avez pas la fibre. C'est une chose différente, ça c'est le déploiement. On peut vous donner l'avancement de ce déploiement-là, mais cela n'a rien à voir avec l'affectation du recensement d'Orange. Si vous dépendez d'une autre PMZ il n'y a aucun souci, il suffit de se référer à la Direction des relations administrés et je serai en capacité de dire à partir de quand cette armoire sera éligible. Ce que je ne suis pas en capacité de vous dire aujourd'hui c'est la base de données nationales d'Orange, et pour faire un focus sur Istres, de toutes les rues qui sont recensées par l'opérateur. Pour vous donner un dernier exemple –je ne vais pas m'étendre sur le sujet– le dernier lotissement qui a été créé « Esprit Trigance », c'est la rue de l'Estivage, si mes souvenirs sont encore bons, Orange ne connaît pas cette rue. Et pourtant il y a des administrés qui y habitent. C'est un point que nous rencontrons, et justement il ne faut pas hésiter à remonter l'information à la DRA pour que je puisse aider.

M. MARTIN.- Il faut bien que vous compreniez que les résidents sont un peu dans le flou quand on leur dit que leur rue a été câblée. On m'a dit techniquement « Vous êtes câblé, il n'y a pas de problèmes, mais je ne comprends pas pourquoi vous n'avez pas l'accès ».

M. GOUIN.- Ce n'est quand même qu'un problème de programmation et de temps, parce qu'in fine tout le monde pourra être raccordé. Après, il est vrai que ce n'est pas toujours facile à comprendre.

M. MARTIN.- Il faut bien que j'explique quand on me demande « Pourquoi mon voisin est câblé et pas moi ? ».

M. GOUIN.- Je comprends tout à fait. Ce qu'il faut dire à tout le monde c'est qu'in fine tout le monde sera éligible à la fibre fin 2020.

M. IMBERT.- Tout à fait. Une petite précision, à partir du 1^{er} janvier 2019 c'est l'aménageur SFR qui va reprendre la main sur le déploiement d'Istres. Pour Entressen il ne reste plus grand-chose. Il va y avoir une réunion la semaine prochaine, la Ville va l'organiser avec ces deux aménageurs, justement pour limiter les temps de recouvrement. En gros, c'est pour que l'on ne se retrouve pas avec 6 mois de latence pour qu'il n'y ait aucun déploiement. Cela va être toute la subtilité de la réunion de la semaine prochaine, pour que SFR puisse attaquer au bon endroit sans perdre de temps et en optimisant les délais des études. C'est un travail, mais nous serons à même de vous renseigner s'il y a vraiment des points de blocage. Aujourd'hui nous ne pouvons pas nous porter garant sur cela, nous ne connaissons pas encore la capacité de déploiement de SFR. Aujourd'hui, avec Orange ils sont à 1 200 logements raccordés par mois.

M. GOUIN.- Nous avons 7 mois d'avance à peu près, c'est ça ?

M. IMBERT.- Oui. Au début ils étaient à 500, mais ce que nous ne pouvons pas vous dire c'est combien SFR va déployer à partir de février ou mars 2019. Mais nous serons vigilants pour vous tenir informés.

M. GOUIN.- Nous aurons les moyens de faire un peu pression et de surveiller cela.

M. LARRONDE-LARRETCHÉ.- Sur le même sujet, SFR va câbler ou fibrer ? Certains quartiers d'Istres sont déjà câblés par SFR, qui a repris Numéricable, je voulais savoir si ces quartiers-là vont bénéficier d'un fibrage ou s'ils vont passer en dernier parce qu'ils sont déjà équipés en câble.

M. IMBERT.- Il y a tout un réseau Numéricable qui existe déjà depuis des années et SFR va reprendre également cette installation, sachant que l'ancienne installation que l'on appelle Numéricable est fibrée jusqu'à pratiquement votre terminaison. Il reste juste une petite longueur qui est en coax. C'est pour cela qu'elle ne porte pas l'appellation d'installation fibrée. SFR va reprendre cette partie-là, c'est-à-dire que vous aurez une installation 100 % fibre.

M. GOUIN.- Donc ceux qui sont déjà câblés aujourd'hui auront une intervention.

M. IMBERT.- Il y aura une intervention pour passer totalement en fibre sur la dernière terminaison de leur installation.

M. MORA.- J'ai une autre question également dans ce sens-là mais à travers les explications qui ont été fournies je crois comprendre. Le quartier du Boucasson a été câblé parmi les premiers, nous avons eu l'occasion de remercier M. le Maire lors de sa visite du 11 septembre, mais attendant au Boucasson, autour du stade, on a construit il y a quelques années 8 plus 3 villas. Il semblerait que certains habitants, puisqu'ils se sont manifestés auprès de notre CIQ, ne soient pas câblés ou raccordés, c'est peut-être le mot qui convient le mieux. Peut-on les rassurer ?

M. IMBERT.- Il suffit simplement de me donner les coordonnées, l'adresse, au moins d'une personne, et je regarde cela. Est-ce qu'ils sont éligibles ou est-ce qu'il y a un problème de rue, d'adressage ?

M. GOUIN.- Il faut savoir si c'est un problème de planification ou s'ils sont déjà raccordés.

M. MORA.- Je me mettrai en contact avec vous. Merci.

- Pôle Femme Mère Enfant Simone Veil

M. GOUIN.- Un petit point aussi sur la construction du Pôle Femme Mère Enfant et d'un MAC de 50 enfants avenue des anciens combattants. Les travaux sont bien avancés puisque le permis a été délivré le 8 septembre 2017, les travaux ont démarré le 25 janvier 2018, la livraison est prévue fin janvier 2019 et l'inauguration le 2 février 2019. Cet établissement comporte donc un Pôle Femme Mère Enfant qui accueillera en son sein des salles de consultation de spécialistes (gynécologues, pédiatres, etc.), une entité sages-femmes et un espace suivi de grossesse, tout cela sur une surface de 977 m². Et la seconde partie consiste en la construction d'un Multi-Accueil Collectif (un MAC) qui accueillera 50 enfants répartis dans 3 sections. Il comprendra des locaux de fonctionnement tels que bureaux administratifs, locaux du personnel et une cuisine, pour une surface bâtie de 830 m². Un parking de 50 places de stationnement sera commun aux deux structures.

- Ronds-points Boucasson/Leclerc et Fournitures Auto – Bilan

M. GOUIN.- Le dernier point de communication est sur les ronds-points prévus et à l'essai. Celui du Boucasson/Les Feuillantines qui dessert Leclerc en particulier. Depuis le 3 juillet ce carrefour a été sous observation et l'étude fait ressortir qu'effectivement cela a beaucoup amélioré la circulation. Les riverains ont été ravis et nous aussi. Nous nous sommes rendu compte que, malgré le premier aspect qui paraît un peu compliqué, cela fonctionne très bien. Je pense que nous allons donc passer à la réalisation.

M. BENCHENAFI.- Effectivement, je reviens sur les études de circulation qui ont été faites et qui sont en fait issues d'observations en amont. Le 3 juillet, il y a eu une comparaison avec l'état d'origine qui était un carrefour à feux, et le 2 octobre, il y a eu une nouvelle étude de circulation qui a prouvé que le giratoire fonctionnait très bien et qu'il n'y avait quasiment plus de files d'attente lors des heures de pointe le matin et le soir.

Pour ce qui concerne la réalisation, il faut rappeler que ce carrefour à feux est assujéti au BHNS, le fameux Bus à Haut Niveau de Service qui desservira depuis les pôles d'échanges multimodaux de La Bayanne jusqu'à Rassuen. C'est un trajet de 11 km qui passe par Guynemer, qui reprend Craponne, etc. L'échéancier qui a été remis à M. le Maire lors du Comité de Pilotage du 9 juillet fait état du recrutement du maître d'œuvre, porté par la Métropole, courant 2019. Des études vont être menées parallèlement à celle-là. C'est pour cela que dans l'analyse, concomitamment à ce carrefour à feux, vous trouverez aussi celui de Bel Air/chemin de la Fortune qui va être mis à l'étude. Il va être aussi d'une logique implacable avec l'impact que cela peut porter sur l'école Gouin, et en même temps sur le fameux carrefour que l'on appelle communément Fournitures Auto. Nous avons transmis ce premier projet à la Métropole qui doit nous en faire un retour dans le courant du premier trimestre 2019 afin que nous puissions déterminer les caractéristiques géométriques de ce carrefour.

M. GOUIN.- Et dans le laps de temps entre aujourd'hui et les travaux, nous allons garder ce fonctionnement provisoire ?

M. CASADO.- Oui. Non seulement nous allons le garder mais, je ne sais pas si les gens ont bien compris, en fait nous allons créer deux autres ronds-points provisoires, un au niveau du chemin de la Fortune, juste avant le passage sous la voie ferrée, et un autre au niveau de l'avenue Saint-Exupéry, au niveau de Fournitures Auto. Il y aura donc deux autres ronds-points provisoires et nous aurons au moins la certitude de voir si toute la circulation est fluidifiée. Parce qu'aujourd'hui, effectivement, cela fonctionne assez bien au Boucasson, en revanche, il y a toujours un peu des files d'attente au niveau de l'école Gouin. Ces ronds-points successifs qui seront mis en place provisoirement permettront de voir si nous sommes arrivés à fluidifier la circulation. D'autant que, effectivement, le Bus à Haut Niveau de Service va prendre ces trois giratoires. Il faut donc attendre aussi de voir comment ils vont manœuvrer les espaces de giration pour pouvoir concrétiser définitivement les ronds-points, qui devraient se faire plutôt en 2020, avec la finition complète, c'est-à-dire terminés et avec ce qu'il faut dessus.

M. BENCHENAFI.- C'est exact, les travaux par la Métropole sont annoncés à partir de 2020.

M. PRETOT.- Sur le BHNS, avons-nous une idée de la date approximative des travaux ou pas du tout ?

M. BENCHENAFI.- Je viens de le dire. Les travaux du BHNS devraient démarrer au premier trimestre 2020. C'est l'échéancier qui a été remis par la Métropole le 9 juillet, lors de la présentation.

M. PRETOT.- Et nous ne savons pas combien de temps cela va durer à peu près ?

M. BENCHENAFI.- Laissez-moi le temps de trouver la page et je vais vous le dire précisément. Si vous voulez tout savoir : 2019 étude de maîtrise d'œuvre, deuxième trimestre 2020 lancement des travaux, et fin 2021 mise en service de la ligne.

M. PRETOT.- Merci.

M. MORA.- Simplement deux mots encore sur le rond-point du Boucasson. Nous sommes très nombreux à venir appuyer et certifier que cela a changé du tout au tout. Il n'y a plus la queue et tout le monde rentre chez soi rapidement.

M. GOUIN.- En sécurité en plus. Il n'y a plus d'accrochages.

M. MORA.- Absolument.

M. CASADO.- Si les travaux du BHNS tardent un peu trop nous verrons comment améliorer le provisoire en le rendant un peu moins provisoire. Mais nous ne ferons pas les travaux de voirie complets comme ils devraient l'être sur un rond-point. Peut-être que nous reverrons un peu les bordures rouges.

M. BENCHENAFI.- Je vais confirmer. Nous avons anticipé avec le Conseil de Territoire. Nous avons eu une réunion la semaine dernière pour améliorer la visibilité dans ce laps de temps, parce que l'on reconnaît que cela fait chantier. Nous allons tâcher, pendant cette période transitoire, pas de tendre vers le définitif mais au moins de faciliter la circulation, et surtout faire en sorte que les branches soient mieux raccordées au noyau central.

M. ALARCON (remplaçant de M. FOUCHER).- Qu'est-ce que le BHNS ?

M. BENCHENAFI.- Le Bus à Haut Niveau de Service.

M. CASADO.- C'est un bus qui en fait dessert toutes les villes de la Métropole.

M. BENCHENAFI.- Sur un parcours tracé, il est prioritaire.

M. CASADO.- Il y en a qui vont sûrement poser la question. Dans ces ronds-points il y aura des feux rouges, mais il ne faudra pas s'imaginer que l'on fait n'importe quoi en mettant des feux rouges dans un rond-point. Ils seront là pour que, quand le bus passe, tous les feux passent au rouge pour que le bus soit prioritaire. Sinon ils seront toujours en feux clignotants. C'est le cas à Vitrolles et à Martigues aujourd'hui.

II. BILAN ALLO TRAVAUX, ALLO QUIETUDE, PROPRETE ET VISITES DE QUARTIER

M. CASADO.- Concernant le bilan des relations avec les administrés des quartiers Ouest, l'enlèvement de tags. Nous avons enlevé 2 tags, cela diminue donc fortement.

Pour « Allo Travaux », nous avons eu 806 appels pour les quartiers Ouest sur les 3 142 reçus, ce qui représente 26 %, principalement émis par les habitants de Trigance pour 17 %, des Cognets pour 16 %, et des Narcisses pour 10 %. Ils portent sur les problèmes d'espaces verts et d'éclairage public.

Pour le bilan « Allo Quiétude », du 1^{er} janvier au 30 octobre 2018 il y a eu 114 appels pour les quartiers Ouest sur les 475 reçus sur la commune durant cette même période, ce qui représente 24 % émis aussi par les habitants de Trigance pour 17 %, les quartiers des Narcisses et des Cognets pour 13 % chacun. Ils sont essentiellement répartis sur des problèmes de voisinage pour 23 % et de stationnement pour 16 %.

Pour les visites de quartiers. Le 11 septembre nous sommes allés avec le maire voir les habitants du Boucasson et des Feuillantines. D'ailleurs nous avons parlé du fameux rond-point.

Concernant les travaux un peu plus importants, pour l'année 2018 il y a eu 14 opérations qui ont été réalisées dans les quartiers Ouest pour 300 000 €. Je ne vais pas vous faire la liste, mais dans les quartiers de Trigance, des Cognets et du Boucasson. Si vous voulez des renseignements vous pouvez venir me voir après le Conseil et je vous donnerai les indications.

Pour 2019, 60 opérations ont été chiffrées pour un montant de plus de 3 M€. Si vous prenez en compte qu'en 2018 nous en avons fait pour 300 000 €, 3 M€, cela veut dire qu'il va falloir faire des priorités et j'engage les Présidents de CIQ à venir me voir pour me donner leurs priorités. Parce que là, nous ne pourrions pas mettre 3 M€ dans les quartiers.

Dans les écoles, puisque nous parlions tout à l'heure des travaux et M. Gouin vous l'a annoncé, notamment l'école Raoul Ortollan, nous avons remplacé les faux plafonds, fait la réfection totale des toilettes, changé les luminaires par des LED. En maternelle nous avons réalisé un accès PMR, à la cantine aussi, et nous avons posé des ventilateurs dans toutes les classes. En espaces verts, il y a eu le rond-point du Baou Trouca qui a été agrémenté, et dans le quartier de Tante Marie nous avons planté 6 cyprès et d'autres plantations au niveau de l'entrée des Grand'Goules. Voilà pour les travaux.

M. GOUIN.- Merci, Monsieur Casado.

III. QUESTIONS ECRITES OU ORALES

M. GOUIN.- Après, nous avons deux questions écrites. M. Eric Rastello nous rappelle, parce qu'il me semble avoir déjà entendu cette remarque, qu'il y a un lampadaire de la rue de la Futaie...

M. RASTELLO.- Nous avons réglé cela. Nous nous sommes vus en aparté et ça va aller.

M. GOUIN.- Puisque j'ai commencé, je vais quand même continuer pour tout le monde. Vous aviez un lampadaire où il y avait encore une lampe halogène et c'est donc passé à des LED maintenant.

M. RASTELLO.- Ce n'est pas encore passé mais ça devrait l'être.

M. GOUIN.- C'est programmé, parfait.

Là aussi, il me semble avoir déjà entendu cela, Mme Vanessa Martin, Directrice de l'école Raoul Ortollan, nous redemande l'évacuation des eaux pluviales devant l'école où il y a toujours une grosse flaque, effectivement, l'entretien du plateau sportif où il n'y a toujours pas de travaux en vue, et l'aménagement du devant de l'école au niveau du portail pour faire une dalle en béton. Avec la pluie, les enfants entrent à l'école les pieds trempés, nous l'avons tous constaté. J'ai déjà une réponse, c'est que l'étude en cours pour l'évacuation des eaux pluviales de La Bayanne ne prend pas en compte le secteur de l'école, c'est bien dommage. Monsieur Casado, vous allez répondre directement.

M. CASADO.- Si l'on répond aux questions en disant que l'on ne va pas prendre en compte le problème... En fait, il y a une étude générale qui est en cours sur le pluvial de La Bayanne et, effectivement, nous allons prendre aussi l'école. Sauf que l'école a déjà un système d'assainissement pluvial qui est fait avec des puisards. Je suis allé sur place deux fois, avec M. Benchenafi ici présent, notamment quand il y a eu les grosses pluies il y a 15 jours. Nous allons donc curer ces puisards parce qu'avec le temps, bien sûr, les drains se font...

Mme MARTIN.- Ça a déjà été fait mais cela ne change pas le problème.

M. CASADO.- Cela va être refait. Non, ça a été vérifié mais ça n'a pas été curé. Là ce sera fait avec un hydrocureur. Cela va donc être pris en compte rapidement. Et ensuite, arrive l'étude générale qui va amener le pluvial pour se raccorder sur l'avenue Clément Ader. C'est en cours d'étude et ce sont des travaux assez importants. Un bassin de rétention a aussi été prévu.

Mme MARTIN.- Il y a 4 ans on avait déjà dit que c'était en étude. Au bout d'un moment, c'est long les études.

M. CASADO.- Mais on n'est pas tout à fait chez nous ici, Madame.

Mme MARTIN.- En attendant, nous avons des petits qui arrivent trempés à l'école.

M. CASADO.- C'est pris en compte et ce sera réalisé. Nous allons faire déjà le nécessaire au niveau des puisards et ensuite l'étude générale terminera le schéma général de la cité.

M. BENCHENAFI.- Des suggestions viennent d'être remises par le Conseil de Territoire, c'est frais, cela date de vendredi, où l'on évoque le dimensionnement des réseaux et en même temps la réalisation d'un bassin de rétention, d'absorption ou d'infiltration, mais sans omettre que la problématique dans le secteur c'est que la nappe de La Crau est très proche, environ 1 m. Il y a donc toute cette problématique-là à prendre en compte, ceci expliquant cela. A savoir que lorsqu'il pleut beaucoup, cela fait l'effet inverse et cela remonte par les avaloirs, les grilles, etc. C'est pour cela que M. Casado vous disait que la meilleure façon de gérer le problème dans l'immédiat était de curer ces puisards pour optimiser leur capacité. Donc si nous devons enchaîner sur cette fameuse aire de jeu, c'est là qu'est prévu le bassin de rétention.

Mme MARTIN.- Mais cela fait 4 ans.

M. BENCHENAFI.- Cela n'empêche pas que nous devons l'entretenir. Tout à fait.

M. CASADO.- Cela ne fait pas 4 ans, Madame, cela fait plus de 20 ans que c'est comme ça. Cela date de plus longtemps que ça encore.

Mme MARTIN.- Que vous ne fassiez pas de travaux, je l'entends, puisque vous allez faire autre chose, mais vous pouvez au moins l'entretenir.

M. BENCHENAFI.- C'est ce que je viens de vous dire, Madame.

M. CASADO.- Il faut que vous sachiez aussi que la cité de La Bayanne ne nous appartient pas.

Mme MARTIN.- Mais le plateau sportif oui, il est attenant.

M. CASADO.- D'accord, mais le foncier est à la SNI.

Mme MARTIN.- Je ne vous demande pas de faire des travaux, je vous demande juste d'entretenir un peu, c'est tout. On ne vous demande pas grand-chose. Cela fait des années qu'on se lance la pierre entre la SNI et la Mairie, je comprends, mais en attendant que fait-on ?

M. CASADO.- En attendant nous allons le faire nous, puisque la SNI ne le fait pas.

Mme MARTIN.- Pour l'instant c'est nous, enseignants, qui allons enlever les pierres et tondre la pelouse.

M. CASADO.- Moi je fais tracer des places PMR dans la cité mais la voirie ne m'appartient pas. On le fait quand même. Nous ferons ce qu'il faut et ce que nous pouvons faire. Mais l'étude générale il faudra voir avec la SNI comment s'organiser, parce que le pluvial, ce que vous expliquait M. Benchenafi à propos de la nappe phréatique et du point d'eau à moins de 1 m, il est clair que pour aller chercher du pluvial sur l'avenue Clément Ader il faut traverser toute la zone qu'il y a entre Décathlon et les commerces. Avec un aménagement qui est prévu, si un jour nous le faisons. Cela veut dire que ces travaux-là sont très importants. La priorité pour éviter les soucis que vous avez aujourd'hui c'est de faire le minimum sur l'entretien de ces puisards, puisqu'ils ont fonctionné au départ. Sauf qu'avec le temps –vous parlez de 4 ans, moi cela fait des années que j'en entends parler– ces puisards se bouchent avec les feuilles et ils n'ont plus leur capacité. Nous allons donc faire de gros travaux de curage pour les diminuer et faire en sorte que l'eau puisse mieux se drainer. Et le bassin de rétention qui est prévu permettra de faire un complément avant d'attaquer les réseaux de tuyauterie généraux. Nous le prenons en compte et nous avons les mêmes soucis que vous. Nous ne voulons pas que nos enfants aient les pieds dans l'eau. Il faut dire aussi que nous avons été particulièrement gâtés cette année. Nous n'avons pas eu les feux mais au niveau des pluies nous avons eu ce qu'il fallait.

Mme MARTIN.- Et pour la dalle en béton devant l'école, est-ce possible ou pas ?

M. BENCHENAFI.- C'est pris en compte. Une fiche de liaison avait été anticipée et nous attendons la libération du budget métropolitain pour pouvoir engager les travaux.

Mme MARTIN.- Merci.

M. GOUIN.- Très bien, merci.

Nous finissons toujours sur des points agréables, c'est le point sur les festivités organisées par la Ville, et Mme Nicole Joulia voudrait mettre en exergue une manifestation. Je lui passe la parole.

IV. FESTIVITES ORGANISEES PAR LA VILLE ET PROGRAMMES FESTIFS DES ASSOCIATIONS ET ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Mme JOULIA.- C'est juste un concert qui est offert chaque année à un certain nombre de Villes du département par le Conseil départemental. Chez nous, ce concert –qui est gratuit, je vous le rappelle– aura lieu au Théâtre de l'Olivier le 21 décembre à 19h.

M. GOUIN.- Merci, Madame la Conseillère départementale.

Mme JOULIA.- Et puis il y a Carine Imbert, il me semble, qui est là-bas et qui va vous donner quelques informations. Après il y a beaucoup de choses dans le « Istres Mag ».

M. GOUIN.- Au-delà du petit supplément qu'a mis l'Office du tourisme dans le « Istres Mag » de septembre, Carine va nous parler de l'Office du tourisme.

Mme IMBERT-CAPONI.- Pour faire rapide, je vais vous donner quelques chiffres. Déjà pour cet été, la saison s'est très bien passée. Nous avons reçu pas mal de visiteurs et notamment grâce aux dinosaures. Nous avons fait une étude et nous avons eu à peu près 60 000 personnes qui sont venues sur site. C'est énorme sur les mois de juillet et août. Je ne vais pas vous expliquer la méthode de calcul mais nous avons quantifié cela car en fait nous y étions. Il y avait du personnel de l'Office qui y est allé plusieurs jours et même plusieurs fois par jour pour compter, etc. Cela a donc très bien fonctionné. Nous avons eu 88 % de familles. 93 % des visiteurs reviendront à Istres. Nous avons eu plus de 30 groupes pendant l'été et cela a vraiment cartonné.

Au niveau des visites à l'Office du tourisme, nous avons eu à peu près 20 000 personnes pendant l'été avec principalement –en-dehors des Istréens parce qu'ils viennent massivement nous voir et je les en remercie– beaucoup de Marseillais, de Martégaux et de Parisiens. Les départements qui viennent le plus à Istres sont l'Île-de-France, le Nord et l'Isère. Nous avons fait de nombreux stands dans tout le département pour valoriser notre très jolie ville d'Istres. Nous avons été par exemple au grand prix du Castellet et sur différentes manifestations touristiques également.

Il y a eu 80 000 personnes durant tout l'été pour les « Jeudis étoilés ». Ça aussi c'est un vif succès. 27 000 personnes au niveau des « Fêtes d'Istres », 37 000 lors de la fêria, et 12 000 à la Fête de la Musique. Et concernant « Les Nuits d'Istres », les concerts ont vu un taux de remplissage de 97 %. Ce sont d'excellents taux.

Là nous avons commencé... C'est plus que commencé puisque le programme des festivités de fin d'année est bouclé, j'ai eu l'occasion d'en remettre quelques-uns, ceux qui n'en ont pas eu, n'hésitez pas à venir me voir, j'en ai d'autres. Tout va commencer à partir de samedi prochain puisque c'est le grand lancement des illuminations qui sont organisées par la Ville à partir de 18h30 devant le portail d'Arles. Donc n'hésitez pas à venir nombreux parce que vous allez avoir de belles surprises. Et après, tout le mois de décembre va être ponctué par beaucoup d'animations que la Ville va proposer : le marché artisanal de Noël sur les allées Jean Jaurès, la patinoire, et aussi de nombreux ateliers que l'Office du tourisme va mettre en place, le petit train que les commerçants proposent chaque année pour faire découvrir le centre-ville, des jeux aussi qu'ils vont organiser, le concert dont Mme Joulia a parlé tout à l'heure, mais aussi d'autres parades de lutins... Je crois que je vous ai fait un bref résumé de tout ce qui va se passer et je compte sur vous pour ne pas oublier la date du 1^{er} décembre pour voir notre belle ville s'illuminer. Merci.

M. GOUIN.- Merci beaucoup, Madame. Si vous le permettez, nous allons clôturer. Quelqu'un lève le bras au fond.

Une intervenante.- J'aurais une question, s'il vous plaît. L'été s'est très bien passé, effectivement, mais nous ne pouvons toujours pas nous servir des bateaux. Quel dommage d'avoir un si beau plan d'eau avec des bateaux solaires, qui étaient magnifiques quand ils ont été inaugurés. Et depuis, cela fait au moins un an que nous ne pouvons pas nous en servir. J'aimerais savoir quand allons-nous pouvoir nous en servir.

M. PRETOT.- Au prix où ils ont coûté en plus.

M. GOUIN.- Ce n'est plus la saison. Est-ce que quelqu'un peut répondre ?

M. PRETOT.- Le fabricant peut-être.

Une intervenante.- Parce que j'ai appelé plusieurs fois cet été et l'on m'a dit « Bientôt », et bientôt est terminé et il n'y a toujours pas de bateaux.

M. MORA.- Une deuxième question : pourquoi nous ne nous en servons pas actuellement ?

M. GOUIN.- L'information ne m'est pas remontée, nous prenons donc acte et, si l'on ne vous a pas répondu avant, je promets de vous répondre au prochain Conseil. Mais là, aujourd'hui je suis vraiment démuné.

M. CASADO.- Nous allons prendre vos coordonnées et nous vous enverrons la réponse, parce que nous ne l'avons pas aujourd'hui.

M. GOUIN.- Il faut que nous l'ayons avant le printemps.

Une intervenante.- Au moins pour l'été prochain, ce serait bien.

M. GOUIN.- Merci à tous et bonnes fêtes de fin d'année, puisque je ne pense pas que nous nous revoyions en Conseil d'ici-là.

La séance est levée à 19 heures 10.